



Surveillance des émissions

Rapport annuel 2019

Déchets



Vale Nouvelle-Calédonie
Février 2020

L'intégralité du présent rapport, en ce compris ses annexes, (ci-après désigné « RAPPORT ») reste la propriété exclusive de VALE Nouvelle-Calédonie SAS (ci-après désignée « VALE NC »), au titre de son droit de propriété intellectuelle.

A l'exception des autorités administratives destinataires du RAPPORT, ce dernier et les données qu'il contient sont CONFIDENTIELS.

Ainsi le Rapport et les données qu'il contient ne pourront pas être utilisés ni reproduits (totalement ou partiellement) sur quelque support que ce soit.

En aucun cas le RAPPORT et les données qu'il contient ne pourront être utilisées à des fins commerciales et/ou en vue de porter atteinte aux intérêts de VALE NC et du groupe VALE, notamment par l'utilisation partielle des données et sorties de leur contexte global, sous peine de voir votre responsabilité engagée.

Si vous désirez des informations plus détaillées au sujet de la présente déclaration et/ou du RAPPORT, veuillez-vous adresser à :

VALE NC, Département Communication
E-mail : ValeNC-communication@vale.com
Tél : +687 23.50.00

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1. PROCESSUS DE GESTION DES DECHETS SUR SITE.....	3
1.1 Identification	3
1.2 Collecte.....	3
1.3 Stockage.....	3
1.4 Transport	4
1.5 Elimination/valorisation.....	4
2. BILAN DES DECHETS DE L'ANNEE 2019	1
3. CONCLUSION ET COMMENTAIRES.....	1
ANNEXE I2	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des déchets traités du site de Vale Nouvelle-Calédonie en 2018 et 2019...7

Abréviations, acronymes et sigles

CET	Centre d'enfouissement et de transfert
DC1	Décharge de Classe 1
DC2	Décharge de Classe 2
DID	Déchet Industriel Dangereux
EMC	Etablissements Métallurgiques Calédoniens
IE	Incinération avec récupération d'énergie
PC	Traitement physico-chimique pour destruction
PRE	Prétraitement
SLN	Société Le Nickel
VAL	Valorisation

INTRODUCTION

Implanté dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie, aux lieux-dits « Goro » et « Prony-Est » sur les communes de Yaté et du Mont-Dore, le complexe industriel (usine, mine, port) détenu par Vale Nouvelle-Calédonie (ci-après Vale NC), a pour objectif d'extraire du minerai latéritique et de le traiter par un procédé hydrométallurgique visant à produire 60 000 t/an de nickel et 4 500 t/an de cobalt.

Les activités liées au complexe Vale NC sont à l'origine d'une production variée de déchets.

Afin de s'assurer que ces déchets produits ne portent pas atteinte à l'environnement, leur gestion ainsi que le suivi de leur devenir ont été mis en place.

Cette gestion est revue au besoin dans le cadre de notre politique de développement durable.

Les renseignements récoltés concernant les déchets seront reportés conformément aux arrêtés ICPE suivants :

- ✓ N°890-2007/PS du 12 juillet 2007 : Utilités
- ✓ N°891-2007/PS du 12 juillet 2007 : Port
- ✓ N°1466-2008/PS du 9 octobre 2008 : Parc à résidus
- ✓ N°1467-2008/PS du 9 octobre 2008 : Usine & Unité de préparation de minerai et centre de maintenance de la mine.

La gestion des déchets sur le site de Vale NC est confiée à plusieurs sous-traitants. Les deux principaux sont EMC (Établissements Métallurgiques Calédoniens) et STAR PACIFIQUE.

Ce document présente les données et renseignements sur les déchets collectés auprès de nos cocontractants et des équipes d'opérations sur le site.

1. PROCESSUS DE GESTION DES DECHETS SUR SITE

On entend par "gestion d'un déchet" les étapes successives et complémentaires suivantes :

Identification/Caractérisation → Collecte → Stockage → Transport → Elimination/Valorisation

1.1 Identification

Les principaux types de déchets recensés sur site sont répartis en 2 catégories :

- Les déchets non dangereux
 - Les déchets inertes : résidus de béton et de gravats, ainsi que la terre saine issue des chantiers de construction/démolition ainsi que des opérations de curage des ouvrages de gestion des eaux ;
 - Les déchets métalliques ferreux et non ferreux ;
 - Les déchets domestiques ;
 - Les boues de stations d'épuration ;
 - Les déchets de bacs à graisse et huiles alimentaires ;
 - Les déchets en mélange de matières plastiques, bois, papier, carton, verre, pneu, caoutchouc divers, polymère.

- Les déchets industriels dangereux
 - Les batteries, piles et accumulateurs ;
 - Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ;
 - Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés (DASRIA) ;
 - Les déchets souillés par matières dangereuses ;
 - Les solutions chimiques (solution acide, solution contaminée en métaux, peinture, ...) ;
Les déchets industriels spéciaux éliminés dans le procédé interne (gâteau de soufre (résidu de soufre imbrulé), terres et boues souillées par hydrocarbures, croutes d'autoclaves, briques réfractaires usagées, ...) ;
 - Les hydrocarbures (gasoil, HFO, huiles).

1.2 Collecte

La majorité des déchets solides sont collectés en bennes ou en poubelles sur l'ensemble du site pour les déchets dits non dangereux.

Les déchets liquides sont collectés par des camions hydrocureurs (Opérateurs : Calédonienne Des Eaux, Yatchee Vidange, AD Vidange, Socometra).

En ce qui concerne les déchets dangereux, EMC les réceptionne et se charge de leurs conditionnements dans différents types de contenants (ex : fûts, bacs, cubitainers...).

1.3 Stockage

Plusieurs zones de transit des déchets existent sur le site, à savoir :

- La déchetterie principale (station opérée par EMC) ;
- Les zones de déchets inertes : verse béton/gravats, verse à stériles ;
- La zone de stockage des huiles usagées ;
- La zone de stockage des terres souillées par hydrocarbures ;
- La zone de stockage des boues souillées par hydrocarbures ;
- La zone de stockage de vrac solide qui accueille les déchets de gâteau de soufre, calcaire souillé, ...

La carte de localisation des zones de transit des déchets est consultable en annexe 1.

1.4 Transport

Dans la majorité des cas, le transport est principalement pris en charge par l'entreprise EMC.

Les déchets sont acheminés vers :

- Le Centre d'Enfouissement et de Transfert (CET) de Gadji (Commune de Paita) pour les déchets non dangereux à l'exception des déchets inertes et des déchets métalliques.
A noter que l'éco-organisme TRECOCODEC, en charge de la gestion des déchets à filières réglementées par la province Sud dispose d'une plateforme au CET pour la gestion des déchets précités et des déchets générés suivants : piles et accumulateurs, batteries, DEEE, huiles de moteur et hydrauliques, pneus ;
- La plateforme de stockage de EMC (Commune de Nouméa) pour les déchets métalliques ;
- L'usine de la SLN (Commune de Nouméa) pour les hydrocarbures usagés ;
- La station de traitement des déchets située dans la ville de Auckland, Nouvelle-Zélande ;
- L'Unité de Préparation du Minerai (UPM) pour les déchets industriels dangereux de type croute d'autoclave, briques réfractaires, ...
- L'usine de calcaire et de chaux pour les déchets de type calcaire souillé, gâteau de soufre, ...

1.5 Elimination/valorisation

Le mode d'élimination ou de valorisation dépend du type de déchets :

- Les déchets non dangereux sont enfouis au CET ;
- Les déchets inertes sont stockés ou enfouis sur les versées dédiées sur site ;
- Les déchets métalliques sont triés par EMC et NOVELLA en vue d'être recyclés (principalement en Australie) ;
- Les huiles de moteur et hydrauliques usagées sont incinérées avec récupération de chaleur à la SLN (process TRECOCODEC). Le gasoil et le HFO suivent la même filière de traitement mais ne sont pas pris en charge par TRECOCODEC ;
- Les autres déchets à filières réglementées par la province Sud sont gérés par TRECOCODEC et sont exportés pour revalorisation énergétique ;
- Les déchets dangereux exportés pour traitement en Nouvelle-Zélande sont gérés par la société SOCADIS. La majorité de ces déchets subissent une étape de neutralisation avant enfouissement ;
- Les déchets injectés à l'UPM et à l'usine de calcaire et de chaux sont éliminés dans le procédé.

2. BILAN DES DECHETS DE L'ANNEE 2019

Pour l'année 2019, les bilans des déchets issus des documents transmis par les prestataires de Vale Nouvelle-Calédonie, et les responsables des unités d'injection (UPM et usine de calcaire/chaux) sont compilés dans le tableau ci-dessous. A noter que les quantités de déchets sont définies à partir de pesées systématiques.

Les bordereaux d'élimination des déchets traités hors site, ainsi que les registres des injections en interne sont disponibles et consultables sur demande.

Tableau 1 : Synthèse des déchets traités du site de Vale Nouvelle-Calédonie en 2018 et 2019

Désignation du déchet	Code 1	Code 2	Quantités mesurées 2018 (en tonnes)	Quantités mesurées 2019 (en tonnes)	Origine du déchet	Transporteur	Eliminateur/Valorisateur	Mode de traitement (1)
Déchets industriels dangereux (aérosols, SX1, futs de peinture pleins, déchets souillés divers, catalyste et céramique, acétone...)	08.01.11*, 15.02.02*, ...	Y6	1010,396	1091,927	Divers : maintenance, ateliers, laboratoire...	EMC (SOCADIS)	Waste Management	PC
Chiffons souillés par HC	15.02.02*	Y6	30,533	43,535	Divers : procédés, ateliers, ...	EMC (SOCADIS)	Waste Management	PC
Graisse usagée	15.02.02*	Y6	5,456	5,774	Divers : procédés, ateliers, ...	EMC (SOCADIS)	Waste Management	PC
Filtres à huiles	16.01.07*	--	18,064	15,895	Divers : procédés, ateliers, ...	EMC (SOCADIS)	Waste Management	PC
DASRI	18.01.03*	--	0,032	0,0486	Centre médical	Handicap Conseil	PROMED	PRE et DC2
Déchets non dangereux en mélange : papier, carton, plastique, ...	20.03.01	--	1129,51	1332,72	Divers : toutes zones	EMC (STAR PACIFIQUE)	CSP	DC2
Déchets métalliques	17.04.07	--	1618,633	1883,3	Divers : toutes zones	EMC et NOVELLA	EMC et NOVELLA	VAL
Déchets domestiques	20.03.01	--	447,360	507,6	Base-vie	NGU MWA	CSP	DC2

Boues de station d'épuration	19 08 05	--	46,58	0	Stations d'épuration de la base-vie	EMC	CSP	DC2
Bacs à graisse	19 08 09	--	20	0	Activité NEWREST	YATCHEE VIDANGE	CSP	DC2
Déchets industriels spéciaux : briques réfractaires, gâteau de soufre, croutes d'autoclaves, terres et boues souillées par hydrocarbures, croûtes de gypse	16 11 03*, 16 11 06, 06 03 13*, 16 03 04	--	--	10884,09	Unités opérationnelles (maintenance, production, incidents)	EMC (STAR PACIFIQUE)	VALE NC	RI
Gravats, béton	17 01 01	--	100	90	Construction/démolition	Divers prestataires	VALE NC	VI
Déchets règlementés par le code de l'environnement (filiales TRECODEC)								
Batteries	16 06 01*	A1160	16,884	18,151	VL, PL, engins	EMC	ETV	VAL
Piles et accumulateurs	16 06 01*, 16 06 03*	--	0	0,898	Bureaux administratifs	EMC	CSP	VAL
Huiles usagées	13 02 05*	--	395,450	369,61	Divers : procédés, ateliers, ...	AD Vidange/ TRECODEC	SLN	IE
	13 01 10*							
Pneumatique (VL/PL)	16 01 03	--	10,060	989,98	Divers : toutes zones	STAR PACIFIQUE	CSP	DC2
Déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)	16 02 13*	Y22, Y31	12,296	27,8445	Service Informatique, gros électroménager, luminaires, télécommunication	EMC	SOCADIS, EMC, CSP	VAL

(1)

PC : Traitement physico-chimique pour destruction
 VAL : Valorisation
 PRE : Prétraitement
 IE : Incinération avec récupération d'énergie
 DC2 : Mise en décharge de classe 2
 VI : Valorisation interne
 RI : Recyclage interne

3. CONCLUSION ET COMMENTAIRES

Après analyse du tableau de synthèse des déchets traités sur le site de Vale NC, on peut notamment constater les faits suivants :

- Une augmentation d'~16% de déchets métalliques traités entre 2018 et 2019 qui peut s'expliquer par les efforts de nettoyage des conteneurs situés sur la zone d'entreposage Nord ;
- Une baisse du volume d'huiles usagées évacuées en 2019 pour incinération, notamment liée aux contraintes de fonctionnement des fours de la SLN ;
- Un volume important de déchets industriels spéciaux traités en 2019 pour élimination dans le process industriel. Cela s'explique principalement par les volumes de déchets de gâteau de soufre traités : ~400 tonnes/mois en moyenne.
Par précaution, en raison de l'absence de registre de suivi fiable à cette période, les données de 2018 n'ont pas été mentionnées dans le tableau 1 ;
- Aucune évacuation de graisse alimentaire provenant des bacs à graisse n'a été effectuée en 2019, mais celles-ci sont stockées dans une cuve tampon. Les boues des stations d'épuration n'ont également pas été évacuées mais sont toutefois stockées dans des lits de séchage dédiés ;
- Enfin, il convient de noter la hausse considérable de pneumatiques traités en 2019 (~990 tonnes), qui fait partie des déchets à filière réglementée en province Sud. Cela s'explique par l'évacuation du stock historique de pneus de type génie civil vers la plateforme gérée par Trecodec.

Vale NC poursuit les démarches de valorisation des déchets en continuant la recherche de filières les mieux adaptées.

ANNEXE I

**Localisation des principales zones de transit des
déchets de Vale NC**

